

**DESTINATAIRES :** Membres du personnel, gestionnaires et médecins  
du CISSS des Laurentides

**EXPÉDITEUR :** Sébastien Duvergé, chef prévention santé et mieux-être  
Nancy Damato, chef des affaires courantes

**DATE :** 20 octobre 2020

**OBJET :** **LE MASQUE À CARTOUCHE DÉPLOYÉ PLUS LARGEMENT  
DANS NOS MILIEUX DE SOINS**

---

Le Service d’approvisionnement en collaboration avec le Service de prévention santé et mieux-être effectuera le déploiement de masques à cartouches dans une majorité de nos milieux de soins.

Les masques seront distribués vers la fin du mois d’octobre en CHSLD, SAD, réadaptation et unités des soins suivantes pour nos six hôpitaux : psychiatrie, urgence, bloc opératoire, imagerie, unité de médecine.

Des cartouches supplémentaires seront également distribuées afin de permettre leur remplacement aux 30 jours. À ce titre, un [registre est disponible](#) en guise de tableau de suivi, qui accompagne la [Procédure de réutilisation du masque à cartouches P-95 ou P-100](#)

## Utilisation des masques à cartouche

Le masque à cartouche est recommandé lors des interventions médicales générant des aérosols. Son efficacité est prouvée et la protection est conforme pour ce type d’intervention, en accord avec les recommandations de l’Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Une [Procédure d’ajustement du masque à cartouche](#) est disponible pour guider le personnel et assurer une utilisation sécuritaire de cet équipement de protection.

Pour une désinfection adéquate du masque, nous vous référons également à la [Procédure de réutilisation du masque à cartouches P-95 ou P-100](#).

Tous ces documents sont disponibles dans la page Prévention et contrôle des infections de la section COVID-19 du personnel.